

CONDITIONS D'ADHESION

L'association se compose de membres actifs initiation, membres actifs découverte, membres fondateurs, membres d'honneur et impétrants sur liste d'attente

Sont appelés impétrants sur liste d'attente les demandeurs d'adhésion à l'association et inscrits sur liste d'attente. Ils pourront participer au rucher pédagogiques avant leurs adhésions.

Ils acquittent :

1. Un droit d'adhésion à l'association (droit d'entrée)
2. Une participation à la formation (cotisation annuelle)

L'admission des membres est prononcée par le conseil d'administration lequel, en cas de refus, formulé par écrit, n'a pas à faire connaître le motif de sa décision.

Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts et le règlement intérieur qui lui seront communiqués à son entrée dans l'association ; Se soumet au versement d'un droit d'entrée, d'une cotisation annuelle, qui n'a pas caractère d'un loyer mais d'une participation aux frais généraux de l'association. En cas de prêt de matériel, une caution dont le montant sera fixé en fonction du matériel prêter sera demandée.

Vous devez imprimer le(s) formulaire(s) renseigné(s) et le(s) faire parvenir au siège social de l'association : Le Rucher Lognot Mairie 11 Esplanade des droits de l'homme – 77185 Lognes.

DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LE FORMULAIRE

Si vous ne possédez pas d'adresse Email, merci de nous fournir une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la convocation.

FICHE DE DEMANDE D'ADHESION

<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement
Identité	
Nom :	Prénom :
N° et Rue :	Localité :
Code postal :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	
Email :	

Renseignements divers	
Date de Naissance :	Situation familiale :
Profession :	
Vous habitez actuellement	<input type="checkbox"/> En logement individuel (pavillon) <input type="checkbox"/> En logement collectif (immeuble appartement) Autres : _____

Tarifs :	
Membre actif Val Maubuée :	<input type="checkbox"/> 35€
Membre actif hors Val Maubuée :	<input type="checkbox"/> 38€
Droit d'entrée Val Maubuée :	<input type="checkbox"/> 18€
Droit d'entrée hors Val Maubuée :	<input type="checkbox"/> 25€
Payable en une seule fois à l'adhésion.	
	Total : _____ €

J'atteste avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association : <p style="text-align: center;">Le Rucher Noisiélien – rucher pédagogique de la cité ouvrière</p> J'accepte de recevoir à mon adresse électronique les convocations et courrier du rucher Noisiélien. Date : Signature
--

Merci de nous retourner la fiche de demande d'adhésion dûment complétée à l'adresse ci-dessous
 Le Rucher Lognot Mairie 11 Esplanade des droits de l'homme – 77185 Lognes.

Informations complémentaires futur membres actif initiation

- ❖ Je suis intéressé pour récupérer des essais : Oui Non

- ❖ Je suis intéressé par les commandes groupées de matériel

Réunions / Conférences :

- ❖ Je souhaiterais voir les sujets suivants abordés :

.....

.....

.....

.....

.....

Rucher pédagogique :

- ❖ Je suis intéressé par une formation dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

- ❖ Suggestions, remarques

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN CAS DE POSSESSION DE RUCHE

Je possède à l'heure actuelle ____ colonies(s) d'abeille(s).

Races d'abeilles

Type(s) de ruche(s) utilisée(s)

Numéro de Siret :

Numéro d'apiculteur :

Date du dernier traitement contre le varroa :

Produit utilisé :

Merci de joindre une photocopie de la dernière déclaration de détention de ruche et d'emplacement de rucher.

Observation(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Les informations recueillies pour votre adhésion, votre participation aux stages et aux animations en cours d'année, sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'association.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétaire et trésorier(e) de l'association.

En application de l'article 39 et suivant de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 art 5 JORF du 7 août 2004, modifié par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et le règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association :

lerucherlognotsecretariat@gmail.com

La durée de conservation est limitée à votre adhésion à l'association et les données ne peuvent être conservés après votre démission, votre radiation ou votre décès.

Fait à Lognes, le 31 Juillet 2022

La présidente
Christine POISSON